



Syndicat UNSA-SDIS33

à

Monsieur le Directeur Départemental
du SDIS de la Gironde

Bordeaux, le 04 février 2020

Affaire suivie par : équipe CAP SPP catégorie C

Objet : chef d'agrès du CIS BASSENS

Monsieur le Directeur,

La mobilité qui s'est opérée en juin 2019 dans le centre de secours de BASSENS, a créé une carence de chefs d'agrès 1 équipe. Ce déficit en CA1E a entraîné une sollicitation difficilement supportable par les chefs d'agrès restés dans le centre. Cette situation va encore s'aggraver avec le départ en disponibilité de deux d'entre eux. Ce futur contexte va mettre en péril l'équilibre psychosocial des agents en poste, équilibre déjà précarisé depuis 8 mois.

Nous avons également observé que le CIS BASSENS n'est pas attractif au regard du manque de candidat volontaire pour rejoindre ce centre.

Afin de résoudre ce dernier point et soulager les SPP de BASSENS, nous vous proposons de publier une vacance de postes qui serait ouverte aux sergents-chefs justifiant de 4 années dans le grade au cours de l'année 2020 et aux sergents nommés le 1er décembre au titre du protocole.

Les sergents-chefs pourraient bénéficier d'une nomination au grade d'adjudant dans le cadre du ratio du 1 pour 5 et les sergents d'une application de leur IAT à 100%, comme le prévoit le protocole d'application de la filière.

Nous comptons sur votre bienveillante attention afin d'étudier la pertinence de notre proposition et trouver une solution pérenne à la situation des agents en poste au CIS BASSENS.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, en notre volonté de coopération la plus sincère.

Sébastien LABARBE
Responsable de l'équipe CAP SPP catégorie C
UNSA-SDIS33